Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1978)

**Heft:** 438

Rubrik: Courrier

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# La défaite des quarante heures

Nets sourires de satisfaction dans les milieux patronaux, soulagement mal dissimulé dans les hautes sphères syndicales : la parenthèse est refermée, le pensum est abrégé, la quête des signatures pour la semaine de quarante heures est interrompue, les grandes manœuvres lancées depuis plus d'une année (dès le congrès de Bâle) pour désamorcer l'initiative des Organisations progressistes (POCH) sur les quarante heures sont suspendues.

A vrai dire, on est en droit de se demander si, depuis la votation fédérale de décembre 1976 sur les propositions du POCH, le texte de l'Union syndicale pour des quarante heures progressivement (à un rythme soigneusement calculé pour répondre aux exigences patronales) a rencontré, à un moment quelconque, un véritable écho. En tout cas pas parmi les têtes de l'Union syndicale qui protestent aujourd'hui (voir les dernières déclarations du secrétaire romand Jean Clivaz) n'avoir jamais caché leurs préférences pour la voie contractuelle (négociations par le biais de conventions collectives)...

Ce jet de l'éponge, où trouve-t-il sa justification? Certainement pas dans des contingences pratiques (délai, nombre de signatures): qui fera croire qu'une organisation aussi puissante que l'Union syndicale n'était pas capable d'un dernier coup de collier à la fin de l'année dernière pour trouver les cinq mille signatures qui manquaient? et ce n'est pas non plus le cap des cent mille signatures à fin 1979 qui devait l'effrayer...

Il faut chercher ailleurs: dans le scepticisme de la hiérarchie syndicale, dans la crainte de ces mêmes milieux de ne parvenir à franchir le cap, « in extremis », que grâce au soutien de l'extrêmegauche qui offrait publiquement son aide — c'était de bonne guerre! — en décembre dernier, dans la désaffection de la « base » pour une idée galvaudée pendant la campagne de dénigrement de

l'initiative POCH, pour une revendication qui ne fait plus le poids face aux contingences de la sécurité de l'emploi, face au rêve de l'augmentation des jours de vacances (là au moins, entend-on, on sait pourquoi les cadences augmentent et pourquoi le poids du travail s'alourdit le reste de l'année, tandis qu'une diminution à peine visible de la semaine...)?

Reste que l'une des revendications majeures du mouvement ouvrier, celle qui conditionne en réalité toute transformation sociale, la réduction du temps de travail hebdomadaire, a du plomb dans l'aile. Même si, sur ce point, des progrès ont été enregistrés dans le monde horloger et celui des typographes, on voit mal comment les négociateurs syndicaux pourraient porter efficacement cette exigence face aux patrons après ce qu'il faut bien appeler une lourde défaite.

# Construction de logements: la fin du «boom»

Le « boom » de la construction de logements, c'est bien fini! Voyez plutôt la dégringolade! Dans les communes suisses de plus de 10 000 habitants, on construisait, en 1973, un peu plus de 30 000 nouveaux logements; en 1974 le total était de 28 000; en 1975 on plafonnait à 23 000; l'année suivante, on atteignait péniblement les 14 000; et en 1977, de janvier à novembre, le nombre de nouveaux logements construits était de 10 300. S'attaquerat-on désormais sérieusement au problème de la rénovation?

## COURRIER

## Une remarque, un rappel à Gil Stauffer

J'imagine la petite lueur de satisfaction, de délectation de Gil Stauffer à la relecture de sa diatribe consacrée à ces sportifs balourds et vénaux sous le titre « Les écuries de courses d'Augias ». Une fois de plus il avait pourfendu le sot à coups d'images fortes, dans ce style qui se veut provocateur et didactique (DP 437).

Il avait même veillé au point sur les i afin que l'on ne puisse confondre les hétaires des hétaires. Les champions sportifs ne seront jamais des nobles! Je n'ai nulle envie de réfuter cette attaque outrancière en me livrant aux mêmes pirouettes littéraires. J'en appelle seulement à la vocation première de « Domaine public ». J'ai la faiblesse de croire que cet hebdomadaire lutte afin que l'existence soit moins rebutante aux plus humbles. Or ceux-ci ne disposent pas du savoir de Gil Stauffer. Le sport, même commercialisé, même commenté par ces journalistes sportifs que vous méprisez, leur sert de dérivatif. Un interlude indispensable à celui qui chaque jour accomplit un labeur sans grandeur. Il n'a pas lui de vie intérieure. Comment aurait-il conscience, avec Jules Benda, de « La trahison des clercs »?

Jacques Ducret journaliste sportif

[Voir, dans le même numéro de DP, notre texte sur les revendications légitimes des maîtres de sport dans les écoles genevoises; un texte qui éclaire la diatribe de Gil Stauffer. Réd.]

#### **MERCI MONSIEUR CHAPÉE!**

Une page se tourne à « Domaine Public ». M. Jean Chapée quitte l'imprimerie Fawer pour aller exercer ses (multiples) talents dans une autre entreprise.

M. Chapée, c'est le linotypiste-détective qui a su pendant des années déchiffrer les manuscrits les plus obscurs livrés par la rédaction; c'est l'érudit qui a su suivre les méandres les plus subtils de la « pensée » des rédacteurs et traduire le tout comme il le fallait; c'est le virtuose que les retards dans la livraison des copies n'ont jamais rebuté; c'est enfin l'interlocuteur valable qu'il nous fallait à l'« atelier ». DP doit beaucoup à M. Chapée. Merci, bonne route!